

Diplôme d'Université Mise en oeuvre de la Sécurité Numérique

Le Diplôme d'Université « Mise en oeuvre de la Sécurité Numérique » permet aux acteurs de terrain (développeurs, administrateurs réseau, chefs de projets...) de développer leurs compétences en sécurité numérique, pour atteindre un niveau «confirmé».

Présentation

Le Diplôme d'Université « Mise en oeuvre de la Sécurité Numérique » permet aux acteurs de terrain (

- sécurité informatique dans la conception, le développement et la mise en production,
- sécurité des réseaux et des infrastructures,
- sécurité informatique appliquée à la gestion de projet,
- sécurité des systèmes industriels.

Le DU « Mise en oeuvre de la Sécurité Numérique », proposé par l'UTT et l'EPITA (École Pour l'Informatique et les Techniques Avancées), répond à ces quatre dimensions, la formation articulant tronc commun et spécialisation, en fonction du profil et de l'objectif professionnel des candidats.

Admission

Candidater

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions d'admission

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de L3 ou équivalent, et justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Une évaluation préalable des compétences permettra le positionnement du candidat sur la spécialisation du DU, en relation avec son profil et son projet professionnel.

Durée de la formation

5x2 jours, soit 70 heures

Lieu(x) de la formation

- Paris

La formation est dispensée à Paris dans les locaux de l'EPITA (94270 Le Kremlin-Bicêtre), à raison d'un module de 2 jours toutes les 3 ou 4 semaines, assuré pour moitié par l'UTT et pour moitié par l'EPITA.

Stage(s)

Non

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Présentiel

Renseignements

conseil_formation@utt.fr

[03.25.71.85.40](tel:03.25.71.85.40)

https://allegorix.utt.fr/SiuWs/index/telechrg/Pract/DOSS_DU_MSN

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Objectifs pédagogiques

- Connaître les exigences du droit liées aux nouvelles technologies (directives européennes, CNIL, GDPR).
- Comprendre et savoir analyser le risque cyber en termes de SSI.
- Intégrer la sécurité informatique dans la conception, le développement et la mise en production (web ou système) et identifier et exploiter les outils utilisables pour tester la présence de vulnérabilités dans ses propres applications.
- Aborder et intégrer la sécurité informatique dans la gestion de projets informatiques.

Objectifs professionnels

Cette formation permet aux participants d'acquérir des compétences en droit et risques cyber (tronc commun) et des compétences techniques, spécifiques à chaque spécialisation.

Zoom 1ère année

Rythme

Le Diplôme d'Université « Mise en oeuvre de la Sécurité Numérique » compte 70 heures d'enseignement en présentiel, soit 10 jours de formation (2 jours de tronc commun et 8 jours de spécialisation).

Programme

Le Diplôme d'Université « Mise en oeuvre de la Sécurité Numérique » compte 70 heures d'enseignement en présentiel, soit 10 jours de formation (2 jours de tronc commun et 8 jours de spécialisation).

Le tronc commun est facultatif pour les personnes travaillant déjà dans le milieu de la sécurité des systèmes d'information, et sensibilisées aux fondamentaux juridiques et de la gouvernance de la SSI.

Les participants devront par ailleurs formaliser et soutenir un projet applicatif, en relation avec la sécurité numérique (logiciel, réseau, application, système industriel...) tenant compte de la spécialisation retenue, à l'issue de la formation, en février 2019.

Précision importante : la production et la soutenance du mémoire applicatif implique d'avoir une entreprise/organisation comme terrain d'application.

- Pour les **salariés**, il s'agit de leur entreprise.
- Pour les **demandeurs d'emploi**, cela implique de **réaliser un stage** et donc de **trouver une entreprise/organisation qui pourra les accueillir** afin de réaliser celui-ci entre la date de démarrage de la formation et la date de fin de la formation.